

MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE NOIX À HAUTE VALEUR AJOUTÉE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

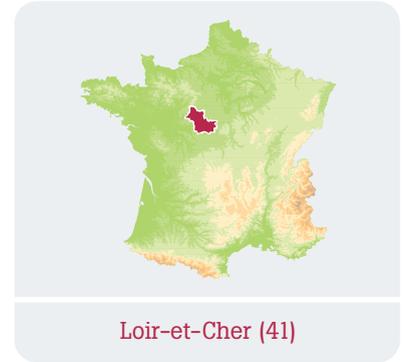
Dans le nord du Loir-et-Cher, les agriculteurs se mobilisent afin de convertir leurs systèmes céréaliers vers des systèmes plus diversifiés et plus extensifs afin de valoriser des terres superficielles en bordure des cours d'eau et à proximité des zones habitées.

DESCRIPTION DU PROJET

Sur ce territoire où le nombre d'exploitations a été divisé par deux en vingt ans, les surfaces agricoles cultivées se sont maintenues au bénéfice des grandes cultures. Cependant, de nombreuses parcelles ont un avenir « céréalier » incertain car elles sont situées sur des terres superficielles, très proches des habitations et en bordures de rivière qui sont des zones fragiles.

Afin de redonner à ces parcelles une perspective agricole pérenne et respectueuse de l'environnement, des agriculteurs se sont regroupés pour repenser leur système. La création d'une filière régionale de noix coque à haute valeur ajoutée leur est apparue comme une alternative durable d'un point de vue économique car permettant de préserver la vocation agricole de ces terres mais aussi de maintenir voire de développer l'emploi. La production de noyers sera conduite en culture extensive avec des densités faibles de plantation de l'ordre de 200 arbres à l'hectare associée à une utilisation réduite des intrants (Charte Production Biologique Intégrée). Ces cultures de noyers réparties sur des territoires à dominante céréaliers vont contribuer à améliorer la diversité des paysages mais aussi la biodiversité sur un territoire à enjeu environnemental.

Le projet est une opportunité de se tourner vers une agriculture durable plus diversifiée et plus respectueuse de l'environnement. Il favorise des liens forts entre les agriculteurs réunis autour d'une volonté commune de construire une filière organisée dans un contexte économique favorable à la production de noix. Il répond aux principes de l'agro-écologie en permettant de sécuriser la performance économique des exploitations et en améliorant la performance environnementale de leurs systèmes.



Loir-et-Cher (41)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
19

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Coopérative agricole AXEREAL

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Arboriculture

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Diversification des activités agricoles ou non-agricoles

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET
► Reconquête foncière
► Commercialisation et création de filières et signes de qualité
► Emploi

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher

PARTENAIRES ENGAGÉS
► Conseil départemental Loir-et-Cher
► Conseil régional Centre-Val de Loire

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
3 décembre 2015

DURÉE DU PROJET
72 mois

TERRITOIRE CONCERNÉ
Cantons de Saint-Amand Longpré, Mer et Ouzouer le Marché

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher